
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

LA
CROIX-ROUGE
S'ENGAGE :
COP 21

Changement climatique : il est urgent d'agir pour préserver les plus vulnérables

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, Paris accueillera la COP 21 sur le changement climatique. La Croix-Rouge sera présente à ce rendez-vous international incontournable.

Le changement climatique a déjà des impacts lourds au niveau humain. Ces impacts sont multifactoriels : hausse du niveau de la mer, pénuries des réserves en eau potable, menaces sur le secteur agricole, aggravation des facteurs environnementaux sur la santé, augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes... La Croix-Rouge, notamment parce qu'elle est là pour panser les plaies résultant des catastrophes silencieuses ou plus visibles, qu'elle est un des premiers témoins des souffrances, des drames humains et des morts engendrés par les conséquences du changement climatique, plaide pour une réussite des négociations qui auront lieu pendant la COP 21 de décembre 2015.

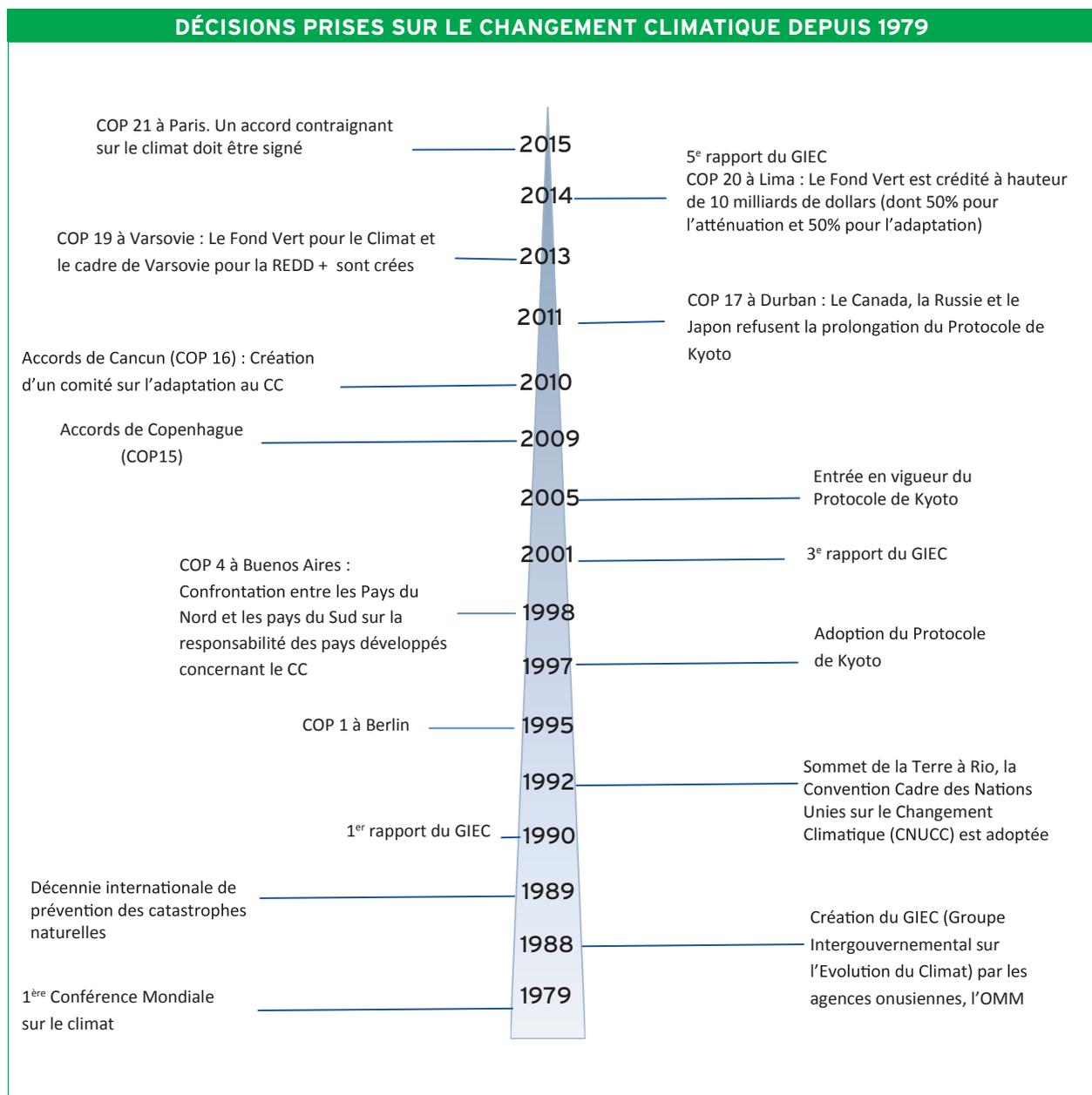
La hausse constante d'émissions de gaz à effet de serre (GES) a eu pour conséquence un réchauffement climatique global de 0,85 °C entre 1880 et 2012 (données du GIEC) - cette période comprend le début de l'industrialisation et de l'emploi massif des énergies fossiles. Ce réchauffement produit des changements climatiques qui affectent directement les populations, environ 200 millions de personnes chaque année, et a fortiori les plus fragiles. C'est notamment pour cela qu'il est urgent de faire baisser rapidement les émissions de GES au niveau mondial et les cinq prochaines années seront décisives.

Quelques faits inquiétants

- Le nombre de catastrophes naturelles a doublé ces 20 dernières années.
- 10 % de la population mondiale, soit 600 à 700 millions de personnes, habitent désormais dans des zones menacées par la montée des eaux.
- La diminution des rendements agricoles (-16 % de diminution d'ici 2050) et la diminution de la quantité d'eau disponible se répercutera sur la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.
- Les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes malades ou en situation de handicap sont beaucoup plus affectés par les catastrophes que les autres.

La « COP 21 », la suite de 43 ans de négociations internationales

Les origines remontent à 1972, avec la **Conférence des Nations unies sur l'environnement humain (CNUEH)** de **Stockholm**. Elle place pour la première fois les questions écologiques au rang de préoccupation internationale. Les participants y adoptent une déclaration de 26 principes et un vaste plan d'action pour lutter contre la pollution. Mais il faudra attendre 1979 et la première **Conférence mondiale sur le climat de Genève** pour voir une assemblée scientifique internationale mettre en garde contre les changements climatiques. La déclaration adoptée par les participants appelle tous les gouvernements à prévoir et prévenir les conséquences de l'action de l'homme sur le climat qui pourraient nuire au bien-être de l'humanité.



Treize années plus tard, un **Sommet de la Terre** se tient à **Rio de Janeiro**, en juin **1992**. Cette Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) se conclut par la signature de la **Déclaration de Rio** qui fixe les lignes d'action visant à assurer une meilleure gestion de la planète. Elle fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement. C'est ainsi que le Sommet de Rio a notamment conduit à l'adoption de la **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques** (CCNUCC).

Depuis **1995**, la CCNUCC organise une conférence internationale, appelée **Conference of Parties (COP)**, pour tenter de mettre en place des politiques communes de lutte contre le changement climatique. Elle est notamment à l'origine du **protocole de Kyoto** visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui est signé en décembre **1997**, lors de la **COP 3** au **Japon** et qui entre en vigueur en février **2005**. Depuis, il a été ratifié par **191** Etats. Ce protocole s'ajoute à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique et prescrit la mise en place de mécanismes pour réduire les émissions de GES. Ils passent par des engagements quantitatifs et juridiquement contraignants.

En **2009**, la **COP 15** de **Copenhague** décide de reporter à **2015** la signature d'un nouvel accord contraignant et plus complet pour tous les pays. L'objectif est qu'il rentre en vigueur en **2020**. Ce nouvel accord contraignant devrait être signé à Paris, lors de la **COP 21**, aussi appelée « **Paris 2015** » qui se tiendra **du 30 novembre au 11 décembre 2015**. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de **2 °C**. La France va donc jouer un rôle de premier plan pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus des Nations unies, et également au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

Pour en savoir plus : www.cop21.gouv.fr

Une hausse globale et constante des températures

Le phénomène de réchauffement climatique au niveau mondial n'est désormais plus controversé. En effet, les mesures des températures réalisées au cours du XX^e siècle font apparaître une augmentation constante des températures à l'échelle planétaire, même si les causes et les origines du réchauffement climatique ont parfois divisé la communauté scientifique.

Selon les rapports d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'élévation de la température serait, avec une probabilité supérieure à 90 %, d'origine humaine. Les activités comme les transports, l'industrie et l'élevage, contribuent en effet de manière importante à augmenter le niveau des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui contribuent à leur tour à augmenter la température moyenne du globe.

Les GES sont des gaz émis naturellement ou par les activités humaines. Ils absorbent le rayonnement infrarouge réfléchi par la surface de la Terre, piégeant ainsi la chaleur, et engendrent par conséquent le réchauffement climatique. Les six principaux GES dont les émissions résultent des activités humaines sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Actuellement, la majorité de la communauté scientifique endosse la position du GIEC de janvier 2001, statuant qu'un nombre grandissant d'observations démontrent la réalité du réchauffement planétaire, et que le réchauffement observé depuis les 50 dernières années est en grande partie attribuable aux activités humaines.

Les projections des modèles climatiques présentées dans les rapports du GIEC indiquent que la température de surface du globe est susceptible d'augmenter de 1,1 à 6,4 °C supplémentaires au cours du XXI^e siècle.

Le GIEC

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il s'agit d'un des plus grands corps scientifiques jamais constitués. Son objectif est de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.

Depuis sa création, le GIEC a établi cinq rapports d'évaluation. En 2014 le GIEC a achevé le cinquième, qui se divise en trois parties. A la différence des rapports précédents, le cinquième rapport d'évaluation met davantage l'accent sur l'évaluation des aspects socio-économiques du changement climatique et ses répercussions sur le développement durable, ainsi que sur les aspects régionaux, la gestion des risques et l'établissement d'un cadre d'intervention fondé sur des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC et l'ex-Vice-Président des États-Unis d'Amérique, Al Gore, ont reçu le Prix Nobel de la paix en 2007 pour leur contribution dans le domaine des changements climatiques.

Pour en savoir plus : www.ipcc.ch

Le Centre climatique de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

L'ambition du Centre climatique de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) est de soutenir les projets et les activités du Mouvement Croissant-Rouge Croix-Rouge visant à réduire la vulnérabilité des personnes touchées par les effets négatifs des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes.

En effet, la FICR a été l'une des premières grandes organisations non-environnementales à reconnaître la grave menace que représente le changement climatique pour les personnes vulnérables. Cela a été souligné dans son « Rapport sur les catastrophes » de 1999. La Conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1999 a par conséquent appelé à une étude approfondie sur le sujet et la Croix-Rouge néerlandaise s'est ensuite attelée à la création du Centre climatique dès 2002.

Le Centre climatique est basé aux Pays-Bas, mais œuvre pour l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge. Son rôle est de faire le lien entre l'éveil des consciences aux enjeux liés au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Le Centre climatique rassemble ainsi des données scientifiques et des connaissances opérationnelles émanant du terrain.

Parce que le changement climatique se déroule dans un contexte global, le Centre climatique a développé une approche plurielle de ses activités, en mettant l'accent sur l'interaction entre la sensibilisation, l'action et le plaidoyer. Une quatrième dimension a été introduite en 2006 : l'analyse.

En anglais cela donne une approche par les quatre « A » : *Awareness, Action, Advocacy et Analysis.*

Pour en savoir plus : www.climatecentre.org

Les impacts du changement climatique

Le changement climatique a une multitude d'impacts. Ces impacts ne sont pas uniformes, ils peuvent être différents selon les régions et certains pays seront davantage touchés que d'autres. Parce qu'elle intervient dans de nombreux domaines de la lutte contre les vulnérabilités, un grand nombre des activités de la Croix-Rouge française sont concernées par ces impacts.

La hausse du niveau des mers et des océans est une conséquence immédiate de l'élévation des températures. Cette hausse est le résultat de deux facteurs : l'expansion thermique des mers et des océans (responsable d'environ 70 % de la hausse) et de la fonte des glaces. La hausse du niveau atteint environ 20 cm au total au cours du XX^e siècle, ce qui est considérable. Les mers montent désormais à une vitesse de l'ordre de 2 mm par an, soit 20 fois plus vite qu'au cours des siècles précédents. Cette élévation du niveau des mers aura des conséquences importantes pour les régions côtières et deltaïques, souvent densément peuplées. D'importants mouvements de population de ces régions sont donc à prévoir. Le réchauffement global aura également un impact important sur les réserves d'eau douce. La Croix-Rouge française intervient auprès des réfugiés climatiques qui sont les premières victimes directes de la hausse du niveau des mers.

Des pénuries d'eau potable seront causées par une série de facteurs : sécheresses, contamination des nappes phréatiques par les eaux de mer (en raison de la hausse du niveau des mers et des océans). Le changement climatique accélère le cycle de l'eau, ce qui signifie que les régions arides connaîtront des sécheresses plus longues et plus intenses, tandis que les régions humides subiront des précipitations plus importantes. La pénurie d'eau potable a non seulement une incidence lourde sur l'hydratation des personnes, a fortiori des plus fragiles : enfants, personnes âgées, malades, femmes enceintes..., mais aussi sur l'accessibilité à l'hygiène. La dysenterie en est une des conséquences. Des millions de personnes la contractent chaque année dans le monde et les morts se comptent par centaines de milliers. La plupart de ces décès parmi les enfants de moins de cinq ans surviennent dans les pays en développement. Le choléra fait également partie des conséquences des pénuries d'eau potable. Selon l'OMS, il y a chaque année 3 à 5 millions de cas de choléra, avec 100 000 à 120 000 décès. La Croix-Rouge française mène déjà de nombreuses activités dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, mais aussi de lutte contre les maladies hydriques. Les équipes de spécialistes de ces domaines vont être sollicités de manière plus importante dans les années à venir.

L'agriculture dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays « pauvres », est déjà impactée par les pénuries d'eau potable. De plus, c'est une activité très sensible aux variations de chaleur. Dans les régions tropicales, une augmentation de la température peut se traduire par un déclin des récoltes. Les pays africains et asiatiques y sont très sensibles pour plusieurs raisons : la pauvreté de la population, une plus forte dépendance à l'agriculture et de récoltes plus sensibles aux variations climatiques. D'après le GIEC, dans certains pays africains, le rendement de l'agriculture pluviale pourrait chuter de 50 % d'ici 2020. Les changements climatiques aggraveront les conditions de vie des fermiers, des pêcheurs et des personnes tributaires de l'agriculture qui sont déjà en situation de vulnérabilité. La corne de l'Afrique paye déjà un lourd tribut au changement climatique et à ses répercussions sur l'agriculture. Elles ont pour conséquence d'engendrer des famines chroniques atteignant plus particulièrement les jeunes enfants qui subissent de plein fouet les effets de la malnutrition. L'aide alimentaire, notamment dans la corne de l'Afrique, fait partie des nombreuses missions de la Croix-Rouge française à l'international. L'association intervient aussi auprès des communautés dans le cadre de programmes liés à l'agriculture locale.

La santé des populations fragiles est impactée et le sera encore plus dans les années à venir. Le nombre de victimes de malnutrition et de vagues de chaleur va croître. Des maladies comme le paludisme, la dengue, le chikungunya et la fièvre jaune devraient affecter des régions jusqu'ici épargnées, au fur et à mesure que les moustiques à l'origine de ces maladies se déplaceront sous l'effet de la hausse des

températures. Les crises d'asthme et les allergies suivent également une courbe ascendante au fur et à mesure de l'augmentation de la température et de la pollution qui en découle. Les pathologies liées au système cardiovasculaire progressent elles aussi considérablement avec le changement climatique. De manière générale, les plus vulnérables payent déjà le prix du réchauffement climatique. Ainsi, la canicule de l'été 2003 a été à l'origine de 70 000 décès supplémentaires en Europe. La surmortalité a atteint des niveaux exceptionnels au mois d'août en France, avec près de 15 000 décès supplémentaires, soit une surmortalité de 55 %, majoritairement des personnes âgées fragiles de plus de 75 ans. La Croix-Rouge française intervient dans de nombreux domaines de la santé, en France et à l'International. Ses actions concernent toutes les catégories de population, en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes handicapées, etc.

La fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles augmentent. Le GIEC constate que le changement climatique et l'élévation générale des températures accroissent la fréquence et l'ampleur des vagues de chaleur et des précipitations diluviennes, ainsi que l'intensité des cyclones tropicaux. Le cyclone de force 5, Pam, qui s'est abattu avec une extrême violence sur l'archipel du Vanuatu dans la nuit du 13 au 14 mars 2015 est un exemple très parlant. Bien qu'étant une région du monde où les phénomènes météorologiques violents sont prévisibles, l'intensité du cyclone Pam, avec des rafales de vent dépassant les 300 km/h, a surpris la population et a laissé de nombreux habitants dans le désarroi. Ainsi sur les 270 000 habitants de l'archipel, 166 000 ont été affectés, parfois très lourdement, avec de nombreuses pertes humaines et des dégâts matériels importants. Cinq ans plus

Les impacts du changement climatique en résumé

Le changement climatique ne constitue pas un risque isolé et spécifique, il accroît les vulnérabilités et les menaces pour les moyens de subsistance. Si, pendant des siècles, les sociétés humaines ont su s'adapter aux changements environnementaux et à la variabilité climatique, aujourd'hui, la rapidité et l'intensité des changements ne permettent pas aux systèmes humains et naturels de le faire, érodant ainsi lentement la résilience des écosystèmes et les moyens de subsistance des populations.

Les changements climatiques vont probablement contribuer à accroître la vulnérabilité à plusieurs égards. Ils peuvent avoir des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et les rendements agricoles ; provoquer des changements dans la qualité de l'eau et les quantités disponibles ; nuire à la sécurité énergétique ; détériorer les zones marines côtières et les ressources ; dégrader les récifs coralliens, les stocks de poissons et les services écosystémiques associés ; entraîner la migration des populations touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et la sécheresse ; causer, en raison du déboisement, une perte de biodiversité et de services écosystémiques associés ; et accroître le nombre de catastrophes liées aux changements climatiques et la destruction d'infrastructures dans les zones rurales et urbaines.

L'impact des changements climatiques variera d'une région à l'autre et sera étroitement lié au degré de vulnérabilité et d'exposition au risque, mais les pays en développement, dont la subsistance dépend généralement des ressources naturelles de base et des activités sensibles aux conditions climatiques telles que l'agriculture pluviale, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière, seront les plus durement touchés. En outre, ces pays disposent de ressources limitées pour faire face aux chocs économiques et environnementaux ou s'en relever. Les changements climatiques touchent de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables, en particulier les pauvres, les populations autochtones et les éleveurs nomades, et constituent donc un défi considérable en matière de développement.

[Source : *Plan d'action de la Fédération sur les changements climatiques pour 2013-2016* (téléchargeable sur le réseau FedNet : fednet.ifrc.org)

tôt, en France, sur les côtes de la Charente-Maritime et de la Vendée, la tempête Xynthia a elle aussi fait des ravages considérables. Bien qu'elle ne présentait pas *a priori* de caractère exceptionnel, elle a été l'une des plus meurtrières depuis les deux tempêtes de décembre 1999, du fait de sa concomitance avec une marée haute. Elle a causé, en France, la mort de plus de 50 personnes et près de deux milliards d'euros de dommages. Acteur reconnu de l'urgence en France et à l'international, la Croix-Rouge française intervient sur tous types de catastrophe, dont Xynthia et le cyclone Pam. Pour compléter ses actions de réponse aux catastrophes, l'association mène de nombreux programmes de prévention. D'ailleurs le Conseil de direction de la FICR a pris la décision en 2011 que tous les appels à financement lancés suite à des catastrophes naturelles réservent désormais au moins 10 % des produits collectés à des actions de réduction des risques.

Atténuation et adaptation, deux stratégies complémentaires

Priorités de la FICR dans le domaine du changement climatique

Les priorités d'action de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le domaine du changement climatique pour les prochaines années sont :

- Élaborer des programmes et des opérations résistant aux aléas climatiques.
- Renforcer les capacités des communautés en matière de préparation et d'intervention, en mettant l'accent sur les systèmes communautaires d'alerte précoce et de suivi.
- Intensifier les activités d'éducation et de sensibilisation du public à la réduction des risques de catastrophe et aux changements climatiques, pour renforcer les capacités aux niveaux des sociétés nationales et des communautés.
- Accroître la participation à la planification au niveau national, en particulier s'agissant des plans nationaux d'adaptation, et veiller à ce que les informations recueillies dans le cadre des évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC) éclairent la planification aux niveaux national et local.
- Promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles et la remise en état de l'environnement pour renforcer la résistance des moyens de subsistance aux chocs et réduire les risques.

[Source : *Plan d'action de la Fédération sur les changements climatiques pour 2013-2016* (téléchargeable sur le réseau FedNet : fednet.ifrc.org)]

Dans ce cadre, la FICR encourage les Sociétés nationales Croix-Rouge Croissant-Rouge à s'investir dans des plans nationaux d'adaptation.

Les plans nationaux d'adaptation (PNA) ont pour objectif d'aider les gouvernements à planifier et à classer dans l'ordre de priorité les activités d'adaptation à court, moyen et long terme. Le concept de PNA a été introduit par le Cadre d'adaptation de Cancún, qui a été adopté lors de la COP 16 qui s'est tenue à Cancún en 2010. Le Cadre d'adaptation de Cancún est un document international, qui vise à « renforcer l'action engagée dans le domaine de l'adaptation, y compris par la coopération internationale et l'examen cohérent des questions liées à l'adaptation au titre de la Convention ». Les décisions adoptées, conformément au Cadre d'adaptation de Cancún, comprennent notamment un soutien visant à aider les pays les moins avancés (PMA) à formuler et mettre en œuvre des PNA.

La FICR propose d'apporter un soutien à cette démarche en diffusant des informations sur les activités menées aux échelons nationaux, régionaux et mondial, et encourage les Sociétés nationales du Mouvement à participer à l'élaboration des PNA. C'est à ce titre que la FICR a édité en 2014 le guide « Comment contribuer aux plans nationaux d'adaptation. Orientations à l'intention des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ». Il est disponible en français sur le réseau FedNet (fednet.ifrc.org) et peut-être téléchargé dans sa version anglaise sur www.climatecentre.org

Les stratégies mises en place pour faire face au changement climatique se répartissent en deux principes d'action. Le premier est l'atténuation qui concerne l'ensemble des mesures de réduction d'émissions de GES. Le second est celui de l'adaptation visant à réduire la vulnérabilité des personnes, des communautés et des systèmes naturels et socio-économiques, afin de les préparer au changement climatique et surtout faire en sorte que les effets soient moins nocifs.

Le protocole de Kyoto de 1997 est l'une des premières démarches d'atténuation d'ampleur internationale. Il vise avant tout à « stabiliser la concentration des gaz à effets de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». Les politiques d'atténuation impliquent des négociations internationales menées au plus haut niveau, souvent dans des environnements complexes ayant à prendre en considération des intérêts contradictoires, parfois au sein même des Etats. Les difficultés de ces négociations internationales reposent aussi sur le partage de l'effort entre les différents pays. En effet, bien que la très grande majorité des parties prenantes s'accorde sur la nécessité d'abaisser les GES, les démarches pour y parvenir s'avèrent, dans certains cas, difficiles à uniformiser et peuvent avoir un lourd impact sur des économies parfois fragiles ou émergentes.

C'est lors de la COP 7 de 2001 qui s'est tenue à Marrakech que les stratégies d'adaptation ont été reconnues de manière plus officielle. Force est de constater que les stratégies d'adaptation ont un caractère réaliste et plus aisé à mettre en œuvre à court terme, surtout auprès des populations qui subissent déjà de plein fouet les effets du changement climatique. Il semblerait que bien que l'atténuation soit toujours la « pièce centrale » des négociations internationales, les deux axes stratégiques - atténuation et adaptation - sont considérés de plus en plus comme complémentaires.

Les stratégies liées à l'adaptation au cœur des missions de la Croix-Rouge française

L'adaptation au changement climatique est amenée à être de plus en plus en première ligne des préoccupations de la Croix-Rouge française, dans la mesure où les personnes qu'elle accompagne seront progressivement plus impactées. La Croix-Rouge française, comme les autres composantes du Mouvement international auquel elle appartient, s'implique de manière croissante et organisée dans des stratégies d'adaptation permettant aux personnes et aux populations en situation de vulnérabilité de subir moins intensément les effets délétères du changement climatique. Ces actions sont traversées par trois concepts clés : la prévention, la mitigation et la résilience, qui se retrouvent à des degrés divers dans bon nombre des missions de l'association.

LA PRÉVENTION

La prévention est une attitude ou l'ensemble des mesures à prendre pour éviter qu'une situation (sociale, environnementale, économique...) ne se dégrade, ou qu'un accident, une épidémie ou une maladie ne survienne. Elle consiste à limiter le risque, c'est-à-dire faire en sorte de supprimer ou de réduire la probabilité de survenue d'un phénomène dangereux. C'est aussi augmenter la résilience personnelle ou communautaire, c'est-à-dire donner les moyens de faire face en amont aux conséquences humaines du « sinistre » si celui-ci survient. La prévention peut également être liée à la protection, c'est-à-dire de limiter l'étendue et/ou la gravité des conséquences d'un phénomène dangereux, sans en modifier la probabilité d'occurrence. La prévention peut aussi apparaître comme une composante majeure de politiques publiques s'inspirant des théories du « care » (le care est un concept anglo-saxon qui désigne un ensemble alliant attention, soin, responsabilité, prévenance et entraide).

LA MITIGATION

Le terme de mitigation vient du latin mitigare qui se traduit par adoucir. La mitigation désigne des systèmes, moyens et mesures de diminution des effets. A la différence de la compensation ou de la conservation telles que comprises en France et en Europe, la mitigation vise plutôt à amoindrir les dommages environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires, épidémiologiques..., pour les rendre plus supportables par la société, les communautés et les personnes. La mitigation est ainsi la mise en œuvre de mesures destinées à réduire les conséquences associées à des risques naturels ou générés par les activités humaines. En effet, en matière de prévention de certains risques, il est difficile d'empêcher les événements de se produire. Face à cette relative impuissance, il faut se concentrer sur la réduction de la vulnérabilité, c'est-à-dire sur la limitation des dommages corporels, psychologiques et matériels.

LA RÉSILIENCE

La résilience désigne la capacité à retrouver ses propriétés initiales après une altération. Terme emprunté à la physique, la résilience est la capacité d'un matériau à absorber de l'énergie quand il se déforme à la suite d'un choc ou d'une pression continue. Le concept est aussi employé dans le champ de la psychologie, notamment par des chercheurs de premier plan comme Boris Cyrulnik. Il désigne un phénomène qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à en prendre acte et à se reconstruire, ou, pour un enfant, sa capacité à reprendre son développement malgré une expérience déstructurante. Par extension, le concept peut s'appliquer aux communautés. La résilience communautaire est la capacité pour une communauté de continuer à vivre, fonctionner, se développer et s'épanouir après un traumatisme ou une catastrophe. Une communauté résiliente est donc un groupement de personnes structuré et organisé pour s'adapter rapidement au changement, surmonter un traumatisme, tout en maintenant sa cohésion et des relations ouvertes. Le groupe s'organise de manière à être capable non seulement de surmonter les différentes catastrophes possibles, mais surtout d'améliorer son quotidien, en tissant à nouveau du lien social.

Parce que la Croix-Rouge française a, depuis ses origines, la vocation de lutter contre toutes formes de souffrance - mission héritée de l'élan d'Henry Dunant sur le champ de bataille de Solferino -, elle s'attache à secourir, mais aussi à donner à tous ceux qui croisent son chemin les moyens de se renforcer. C'est en ce sens que l'association, dans ses actions sur le sol français, tout comme à l'international, combat pour amoindrir les vulnérabilités des femmes et des hommes à qui elle vient en aide. Dans cet effort constant qui est le dénominateur commun de bon nombre de ses missions, elle est au plus près des populations et répond à leurs besoins en termes d'adaptation, parfois même en anticipant leurs attentes. L'adaptation au changement climatique en fait partie intégrante, de manière plus ou moins visible et affirmée.

Les actions en France

MISSIONS ET PROGRAMMES LIÉS AUX CATASTROPHES

Le secourisme, la réponse à l'urgence et les formations comme l'IPS (Initiation aux premiers secours) ou le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) sont en eux-mêmes des moyens d'agir face aux effets des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, mais ils s'inscrivent aussi de manière de plus en plus manifeste dans des logiques de prévention, de mitigation et de résilience.

RÉPONDRE À L'URGENCE

Les missions liées à l'urgence et au secourisme en France se définissent en effet comme des moyens d'agir durablement lors des différentes phases d'un accident, d'une catastrophe ou d'une crise afin d'identifier et prévenir les risques et les conséquences liés à la l'événement, porter secours, réduire les souffrances, protéger, reconforter et soutenir les personnes touchées, pour rétablir des conditions de vie les meilleures possibles. Cela se produit notamment lors des nombreuses catastrophes climatiques qui s'abattent sur le sol français, comme celles qui ont frappé le Sud-Est, tout au long de l'année 2014. Ce type de situation mêle souvent des souffrances physiques et morales, et appelle donc des réponses qui ne sont pas strictement sanitaires. Dans le but de soulager toutes les souffrances, la Croix-Rouge s'efforce d'apporter une réponse appropriée et rapide, pour permettre aux personnes de retrouver rapidement leur autonomie, dans une politique durable de prévention et de réduction des risques.

RÉDUIRE LES RISQUES

Parce que les territoires français sont très exposés aux risques naturels et plus particulièrement aux risques climatiques, la Croix-Rouge française conduit une série d'actions auprès du grand public de nature à changer les mentalités et le regard sur le risque. Ainsi, depuis 2009, l'association propose l'**Introduction à la réduction des risques** (IRR) destinée à faire prendre conscience à la population de sa vulnérabilité et de ses capacités face aux risques majeurs. Cette initiation est intégrée au PSC1 depuis 2012, et à ce jour, quatre autres Sociétés nationales Croix-Rouge de l'Union européenne (Autriche, Bulgarie, Lettonie et Roumanie) et la Croix-Rouge libanaise l'ont également adoptée. Elle peut d'ailleurs être transférée à toutes les Sociétés nationales qui désirent l'utiliser pour sensibiliser leur population à la notion de risques et les encourager à se préparer. De plus, dans un avenir proche, l'IRR pourra être couplée avec une initiation à des « écogestes » ou être complétée par d'autres initiations sur le changement climatique.

L'exercice Evacree, « Aware and Resilient »

Le samedi 5 juillet 2014, dans le cadre du programme « *Aware and Resilient* », un exercice inédit était organisé à Alfortville dans le Val-de-Marne : « Evacree », un scénario très réaliste d'évacuation de la population lors d'une inondation (en cas de crue majeure, Alfortville, étant au confluent de la Seine et de la Marne, serait inondée à 100 %). Les Alfortvillais ont participé à un exercice de sécurité civile grandeur nature. Un centre d'accueil et d'hébergement d'urgence pour 100 personnes a été installé et la centaine de citoyens jouant les victimes y a été transportée depuis différents points de la commune. Cet exercice était plus qu'un simple entraînement, l'objectif était d'éveiller les consciences pour que chacun puisse « toucher du doigt » le risque et réalise la nécessité d'apprendre à réagir en cas d'inondation. Cela passe par le fait de connaître les gestes qui sauvent, de savoir anticiper le risque et de s'y préparer. Ce sont des axes de sensibilisation et de formation incontournables, tandis que les crues, tempêtes et autres catastrophes climatiques se multiplient, avec une population française assez peu préparée à ces éventualités.

La Croix-Rouge française participe aussi à une série de projets européens qui permettent de développer la recherche et le développement dans le domaine de la sensibilisation du grand public aux risques ou au changement climatique, dans une optique d'adaptation. C'est le cas avec le programme « *Aware and Resilient* » à travers lequel, l'association a réalisé un exercice avec la population qu'elle souhaite renouveler sur l'ensemble du territoire national, avec l'appui des délégations départementales.

Renforcer les plus fragiles pour les aider à faire face aux aléas éventuels

Dans les domaines de la santé, du social et du médicosocial, l'ensemble des actions de la Croix-Rouge française tend à protéger les plus fragiles, pour leur donner les moyens d'être moins vulnérables face aux aléas, dont ceux liés aux changements climatiques. Parce que les catastrophes touchent d'abord les plus fragiles, une des missions majeures de la Croix-Rouge est aussi de les protéger, de les accompagner et de les orienter le plus en amont possible afin de renforcer leur capacité à faire face à une catastrophe éventuelle. Ces missions sont traversées par des impératifs qui s'inscrivent dans la prévention, la mitigation et la résilience. Dans l'ensemble de ses champs d'activité, l'ambition de l'association est ainsi de privilégier l'autonomie de toute personne en situation de fragilité, en l'accompagnant dans la durée, au plus près de ses besoins et de ses attentes, dans une démarche volontariste de bientraitance.

PRÉCARITÉ ET EXCLUSION

Dans le domaine de la **précarité**, il s'agit de repérer, accueillir, écouter, protéger, accompagner et orienter toute personne fragilisée pour lui éviter de basculer dans l'exclusion, l'aider à restaurer des liens sociaux, et lui permettre de se réinscrire dans un projet de vie. Pour ce qui est de l'**exclusion**, l'objectif est d'assurer la satisfaction des besoins élémentaires dans le respect de la dignité, de permettre aux personnes d'être orientées vers des solutions adaptées et de les accompagner vers l'autonomie.

ENFANTS ET PERSONNES ÂGÉES

Pour **l'enfance et la famille**, les actions sont de protéger, accueillir et accompagner les enfants et les adolescents, notamment les plus fragiles, ainsi que leur famille, dans une logique de prévention et, plus largement, permettre aux enfants accueillis de mieux préparer et construire leur avenir. **Le grand âge** implique de prévenir les risques de dépendance et de préserver le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées, en situation de dépendance, et de leurs aidants, en proposant un ensemble de dispositifs adaptés.

MALADIE ET HANDICAP

Pour **la personne malade**, il s'agit de soigner et restaurer les conditions de son autonomie, favoriser sa réinsertion et son accès aux dispositifs de soins, dans une démarche préventive et éducative, en s'inscrivant dans une ambition plus large de promotion de la santé. De la même manière, pour **les personnes handicapées**, l'association propose un accompagnement adapté dans une perspective d'autonomie et de renforcement de la vie citoyenne.

Les actions à l'international

Les fondamentaux de l'engagement de la Croix-Rouge française à l'international sont l'action dans l'urgence, les actions d'aide au développement, la construction de la résilience des populations vulnérables et le renforcement des capacités des sociétés nationales sœurs, tout comme l'accompagnement des pouvoirs publics. Un tiers des projets concourent à une meilleure santé des populations (eau et assainissement, sécurité alimentaire...). Ces programmes se déroulent en grande majorité en Afrique de l'ouest et centrale, continent déjà lourdement impacté par les conséquences du réchauffement climatique.

Exemples de projets réalisés ou en cours

Sur le thème de la réduction des risques de catastrophe : en Haïti, à la Dominique, au Vanuatu, aux Iles Salomon, au Laos, au Myanmar, au Comores, à Madagascar et aux Philippines, la thématique du changement climatique a été intégrée dans les diagnostics communautaires, la cartographie des risques, les formations en gestion des risques et la sensibilisation (avec des livrets pédagogiques pour les écoles, ou en utilisant les médias et divers supports de communication pour le reste du public). Le projet de sensibilisation sur le changement climatique réalisé au Vanuatu, avec un livret et un dessin animé, a été élaboré en partenariat avec le Centre climatique de la FICR.

Dans le domaine de l'eau : au Laos et au Cambodge, un travail a été effectué sur la gestion rationnelle des ressources en eau, avec des analyses de l'évolution du climat et du cycle de l'eau, afin d'apporter des conseils sur les systèmes d'irrigation les mieux adaptés. Au Vanuatu, dans le Sahel, en Afrique Centrale et en Tanzanie, des actions ont été menées sur la diversification des ressources en eau, afin de mettre en place des ressources diversifiées et pérennes, pour faire face à l'avènement d'un nombre plus important de périodes sèches et l'accroissement de leur durée.

Concernant la sécurité alimentaire : en Tanzanie, au Vanuatu et au Cambodge, des « champs-écoles » paysans ont été mis en place, afin d'introduire des nouvelles techniques et variétés mieux adaptées au climat ou permettant d'accompagner des dynamiques de diversification liées à la gestion du changement climatique. Au Niger, au Tchad et en Tanzanie, des banques céréalières ont été créées pour permettre l'accès à des denrées en périodes de mauvaise récolte, liées notamment aux sécheresses, et ainsi de gérer les flambées des prix. Au Laos, au Cambodge, en Mauritanie et au Tchad, un travail a été effectué sur les jardins irrigués, pour permettre aux populations de s'affranchir des aléas pluviométriques et limiter la déforestation. En Tanzanie et en Mauritanie, les ressources en eau et la disponibilité en pâturages ont été consolidées pour sécuriser l'élevage.

INTERVENTIONS D'URGENCE ET POST-URGENCE

La gestion des urgences en 2014 s'est concentrée sur le suivi de deux catastrophes majeures en Haïti et aux Philippines, avec la réinstallation des victimes et la mise en œuvre d'actions de réduction des risques de catastrophes. Des programmes ont aussi été menés dans les Antilles, le sud-ouest de l'océan Indien, en Asie et dans le Pacifique sud. La gestion des désastres dits de faible intensité (Iles Salomon, Comores) a également mobilisé les équipes. Le cyclone PAM qui a balayé les 83 îles de l'archipel du Vanuatu faisant des dégâts considérables et de très nombreuses victimes, en mars 2015, est l'intervention d'urgence de la Croix-Rouge française à l'international la plus récente.

PERMETTRE AUX POPULATIONS D'ÊTRE MIEUX ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un certain nombre des activités permettent le renforcement des capacités des institutions étatiques et des sociétés Croix-Rouge Croissant-Rouge des pays bénéficiaires de l'aide de la Croix-Rouge française. Cela passe entre autres par la **sensibilisation des communautés aux divers risques et aux solutions d'adaptation au changement climatique** (microprojets de mitigation, de diversification agricole, etc.), la mise en place de **programme de surveillance épidémiologique**, et de **système d'alerte précoce**, la formation à la gestion des déchets, l'installation d'infrastructures sanitaires... Diverses actions réalisées au sein de plusieurs projets globaux permettent d'**implémenter des mécanismes d'adaptation au changement climatique** et de **renforcer la résilience des populations face aux catastrophes naturelles et au réchauffement climatique**. La Croix-Rouge française travaille, plus spécifiquement, auprès de populations vulnérables dans les pays en voie de développement sur plusieurs thématiques.

- **La santé** : surveillance épidémiologique, formation des personnels de santé, information et prévention des maladies telles que le paludisme ou la dengue.
- **La réduction des risques de catastrophes** : création de comités locaux de gestion des désastres, sensibilisation des populations sur les risques de catastrophes et le changement climatique (grand public via les médias et divers supports de communication), formation des enseignants et des enfants, mise en place de systèmes d'alerte au niveau national et local, élaboration de plans d'urgence au niveau national et local, réalisation de cartographies des risques, renforcement des abris d'évacuation, donation de matériel pour répondre à l'urgence, formations aux premiers secours destinées aux autorités locales, au personnel Croix-Rouge/Croissant-Rouge et au grand public.
- **L'eau, l'hygiène et l'assainissement** : installation de réseaux d'adduction en eau et promotion à l'hygiène et à l'assainissement, formation de comité locaux de gestion de l'eau, formation à préservation des ressources naturelles.
- **Le soutien psychosocial** : formation du personnel médical et séances de discussion avec les personnes victimes de catastrophes naturelles ou de violence.
- **La sécurité alimentaire** : promotion de pratiques agricoles adaptées au changement climatique.

Le maintien et le rétablissement des liens familiaux en cas de catastrophe naturelle

Les catastrophes naturelles impactent les populations et séparent les familles. Dans ces situations d'urgence, un grand nombre de personnes tente d'obtenir des nouvelles des membres de leur famille.

Parce que le respect de l'unité familiale est au cœur du respect de la dignité humaine, le bien-être d'une personne dépend en grande partie de sa capacité à maintenir des liens avec ses proches. En 2008, lors de la XVIII^e Conférence internationale du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge, une stratégie internationale de développement des activités de rétablissement des liens familiaux, notamment en cas de catastrophe, a été adoptée.

Pour répondre à ce besoin, le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge et la Croix-Rouge française se mobilisent pour :

- **Prévenir les disparitions et les séparations** : lors de la préparation aux catastrophes, il est essentiel de sensibiliser les autorités publiques à tout mettre en œuvre afin de pouvoir prendre en charge les besoins au moment venu (par exemple : constituer et mettre à jour les listes de personnes accueillies dans les centres de déplacés, dans les centres de soins, développer les capacités de collecte et d'identification des dépouilles) ;
- **Maintenir les liens familiaux** : lors des situations d'urgence, le Mouvement peut mettre à disposition des moyens de communication appropriés (téléphone cellulaire, téléphone satellite, enregistrement sur le Web, Message Croix-Rouge...) afin que les personnes dans la zone sinistrée puissent communiquer vers l'extérieur ;
- **Rétablir les liens familiaux** (exemple : mise en place d'outils Web avec le Family Links <http://familylinks.icrc.org/en/Pages/home.aspx>)
- **Faire la lumière sur le sort des disparus** : rechercher les disparus sur le terrain, une fois la zone sinistrée accessible, participer à l'identification des dépouilles, etc.

Intégrer les stratégies d'atténuation aux actions de la Croix-Rouge française

Au même titre que l'ensemble de la société civile, que les structures gouvernementales, les collectivités territoriales et les entreprises, mais aussi les citoyens au niveau individuel, familial ou communautaire, la Croix-Rouge française se doit d'intégrer des stratégies d'atténuation d'émission de GES dans ses pratiques quotidiennes. Elle se donne aussi pour ambition, de manière plus générale, d'œuvrer dans le sens d'une sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement. Des initiatives sont déjà mises en œuvre dans des politiques globales et au sein de son réseau. En voici quelques exemples :

DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT ET DES VÉHICULES

- L'utilisation des transports en commun pour l'ensemble des déplacements des collaborateurs et bénévoles est encouragée et généralisée.
- Le renouvellement de la flotte d'ambulances d'ici 2021 aura pour résultat de diminuer l'empreinte carbone de l'association, en rationalisant le nombre de véhicule mais aussi en favorisant l'acquisition de véhicules répondant aux nouvelles normes environnementales.
- Des équipes cyclistes sont mises en place dans de nombreux départements lors d'événements sportifs.
- Une équipe équestre participe chaque année aux différentes manifestations qui ont lieu dans les bois de Boulogne et Vincennes, mais aussi lors du championnat de France d'équitation, pour remplacer l'utilisation de véhicules 4x4.
- Une ambulance électrique avec batteries sans entretien est utilisée chaque été au Pont du Gard (30), site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, et devrait l'être également sur le site de la COP 21.
- Les outils informatiques sont utilisés massivement pour la transmission d'informations. Ils permettent de limiter les déplacements de bénévoles et des salariés, ainsi que les envois postaux et les impressions de documents.

POUR LE MATÉRIEL DIVERS

- La certification ISO 14001 (système de management environnemental) fait désormais partie des critères de référencement national des matériels utilisés par l'association.
- En collaboration avec ses fournisseurs, l'association a mis en place la récupération des dispositifs électroniques usagés.
- L'utilisation de matériel à faible consommation d'énergie a vocation à être généralisée (ampoules à LED, etc.), tout comme des solutions limitant l'utilisation d'énergies polluantes (équipement de panneaux solaires pour certaines installations télécoms, etc.).

DANS LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER

- Dans la rénovation et pour l'acquisition de bâtiments abritant ses activités, l'association développe un effort constant pour accroître l'efficacité énergétique de son patrimoine immobilier.

DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT ET DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- En France, la Croix-Rouge mène des actions de lutte contre la précarité énergétique, estimant que la lutte contre le réchauffement climatique ne doit pas être opposée à la lutte contre la pauvreté. L'association veille à ce que chacun puisse accéder aux services énergétiques essentiels (se chauffer, s'éclairer, cuisiner, se laver).
- La Croix-Rouge française plaide notamment pour que le chèque énergie destiné aux ménages pauvres et modestes soit suffisamment ambitieux pour aider réellement les ménages français à se chauffer.
- La Croix-Rouge française plaide aussi pour que les politiques de rénovation énergétique des logements soient adaptées aux ménages pauvres et modestes (financements avantageux, accompagnement).

ACTIONS DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

- Dans la « Déclaration jeunesse » de 2010 de la Croix-Rouge française, les jeunes ont exprimé leur volonté de renforcer leur action dans cinq domaines, dont celui de l'environnement. Ils souhaitent ainsi être « acteurs du changement ». De là est notamment né le jeu de plateau sur l'éco-responsabilité, « Tri-Attitude », qui sensibilise les 8-15 ans aux pratiques de consommation responsable, aux gestes de tri et au recyclage des matières. Les jeunes de la Croix-Rouge française diffusent également le jeu environnemental « Terra », développé par la Croix-Rouge espagnole pour un public âgé de 15 ans et plus.
- Une journée « Red Touch' day » sur le thème de l'environnement devrait avoir lieu le 14 novembre 2015. Il s'agira d'inciter les jeunes bénévoles à mettre en œuvre, le même jour, dans leur territoire, des actions en lien avec l'environnement et de leur proposer des idées de projets telles que : des « petits déjeuners environnementaux », des opérations de nettoyage, des opérations de collecte de déchets, etc.
- En 2012, une campagne de sensibilisation aux « écogestes » a été menée auprès des bénévoles et des salariés du siège national de l'association.

Allez plus loin
avec le site intranet

<https://intranet.croix-rouge.fr>

Croix-Rouge française
98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01
www.croix-rouge.fr

croix-rouge française 